

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 2 Votants :12 Pour : 12 Contre :0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 10 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 05 avril 2024</p>
<p>Réf : 2475 OBJET : TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2024</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent Absents ou excusés : Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André Procuration : M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie -Laure à M. BRAIZE Richard</p>

Annule et remplace la délibération ayant le même objet en date du 12 février 2024.

Madame MICHAUD Sonia indique au Conseil Municipal qu'une correction doit être apportée à la délibération n° 2434 du 12/ 02/ 2024 : les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont applicables à compter du 1^{er} Janvier 2024 et non du 01 janvier 2023.

Aussi elle présente au conseil municipal les propositions d'évolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement à partir de l'année 2024 et propose une augmentation des tarifs d'abonnement et du prix au M3 de 5%, afin de tenir compte des investissements importants à réaliser et de l'évolution de l'inflation.

Les nouveaux tarifs proposés à compter du 01/01/2024 sont :

<u>Tarif eau</u>	<u>Prix HT</u>
Abonnement (par unité)	118.00 €
M3 (par)	1.10 €
<u>Tarif assainissement</u>	
Abonnement	49.00 €
M3 (par)	0.44 €

Il rappelle que les habitations de la commune payent leur abonnement en fonction d'un coefficient multiplicateur selon le tableau annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **RETIRE** la délibération 2434 du 12 février 2024,

* **VALIDE** les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour les parts communales à partir du 1 janvier 2024:

<p>Tarif eau Abonnement (par unité) M3 (par)</p> <p>Tarif assainissement Abonnement M3 (par)</p>	<p>Envoyé en préfecture le 17/04/2024</p> <p>Préfecture Reçu en préfecture le 17/04/2024</p> <p>11 Publié le 17/04/2024</p> <p>1 ID : 074-217401884-20240410-D2475-DE</p> <p>49.00 €</p> <p>0.44 €</p>
--	--



* **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire de séance
BRAIZE Richard

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire

Le Maire
DENNE Jean – Claude